

Partager sur

Règlement général Règlement général mode d'emploi

Règlement général de l'AMF, mode d'emploi

Publié le 30 juillet 2018

En vertu de son pouvoir réglementaire prévu à l'article L. 621-6 du code monétaire et financier, l'Autorité des marchés financiers adopte et publie un règlement général, après homologation du ministre chargé de l'Economie. Le règlement général de l'Autorité des marchés financiers (RG AMF) est proposé en version HTML (depuis 2010) et en version PDF afin de vous permettre de choisir le format le mieux adapté à vos besoins.

Version anglaise

Le règlement général de l'AMF est disponible en version anglaise pour information seulement, seule la version française faisant foi. La version anglaise ne peut être consultée qu'au format PDF. Par conséquent, la recherche par numéro d'article n'est pas disponible.

Arrêtés d'homologation

Les modifications du règlement général de l'AMF font l'objet d'un arrêté d'homologation du ministre de l'Economie, publié au Journal officiel. Sauf disposition contraire, la date d'entrée en vigueur des modifications homologuées correspond à la date de publication au JO + 1 jour. L'ensemble des arrêtés d'homologation, accompagnés d'un résumé, est disponible via la rubrique « Arrêtés d'homologation ».

Des encadrés sont susceptibles d'être placés en haut des articles, d'un chapitre ou d'un livre afin d'apporter une précision à l'utilisateur (ex. : suppression de dispositions en raison de l'entrée en application d'un règlement européen). Ces notes, sans valeur réglementaire, ont une visée pédagogique et sont distinctes du texte du RG lui-même.

Comment naviguer dans le RG ?

La version en vigueur, les modifications à venir ainsi que les anciennes versions du RG sont disponibles dans les rubriques « RG en vigueur », « Modifications à venir » et « Archives du RG ».

Deux types de recherches sont proposés :

- une recherche simple (directement accessible depuis la page d'accueil, en haut à droite de la page), par numéro d'article permettant d'accéder directement à la vue article, ou par mot-clé permettant d'accéder à une liste de résultats contenant le ou les mots recherchés ;

- une recherche avancée par numéro d'article ou par mot-clé, permettant ainsi d'utiliser les filtres proposés (périodes de dates, type de version...). Le moteur de recherche avancée vous permet d'effectuer une recherche précise d'un article du RG en vigueur à une date donnée. Toutefois, il est recommandé de limiter les cas de recherche trop larges pouvant conduire à une liste de résultats trop longue et donc inexploitable (ex. : une recherche par mot-clé dans toutes les versions du RG conduirait à afficher toutes les versions d'articles contenant ce mot-clé). A noter que toute recherche sur le RG en vigueur permet in fine de visualiser toutes les versions d'un même article, depuis le menu situé à gauche de la vue article.

Règlement général en vigueur

Cette rubrique vous permet d'accéder au règlement général de l'AMF en vigueur :

- au format HTML afin de naviguer dans les différents livres, depuis le menu de gauche dépliant ou depuis la table des matières en page centrale (qu'il est toutefois possible de masquer) ; ou
- au format PDF en utilisant la fonction « Télécharger » disponible en haut à droite de la page.

Modifications à venir

La rubrique « Modifications à venir » liste, lorsqu'il y en a, les modifications du règlement général homologuées mais dont l'entrée en vigueur est différée dans le temps. Ce service vous permet d'identifier précisément les évolutions réglementaires en cours.

Archives du RG

Les archives du règlement général de l'AMF sont disponibles :

- au format HTML depuis 2010 ;
- au format PDF depuis 2004.

En savoir plus [Bilan de la consultation publique sur les Livres III et V du RG AMF et tables de correspondance](#)